COMMUNE de VILLIERS-VINEUX
12 grande rue – 89360 VILLIERS-VINEUX
Tél. 03 86 75 46 57 - Mail : mairie-villiers-vineux@live.fr

BULLETIN MUNICIPAL

I - Fermeture secrétariat :

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé le samedi 24 juin, du jeudi 29 juin au lundi 3 juillet 2023. Il sera également fermé du 24 au 29 juillet.

II – Animation « FOIRE ET ANIMATION » :

Le d**imanche 25 juin 2023**, la Foire artisanale et le vide grenier sont de retour dans les rues du village.

Nous vous rappelons que le centre du village est fermé à la circulation et qu'une déviation par l'extérieur du village est mise en place. Nous vous attendons nombreux autour de cette manifestation.

III / 14 juillet 2023

Nous ne changeons pas les traditions et comme tous les ans, le conseil municipal souhaite organiser les festivités du 14 juillet.
Il vous est proposé de participer à un barbecue, à partir de 12 heures 30 à la salle des fêtes.
Les nouveaux habitants sont les bienvenus, c'est une occasion de se rencontrer.

Pour les habitants de la commune, le conseil municipal souhaite vous offrir le repas. Votre présence est importante pour nous, elle marquerait l'intérêt que vous portez à nos actions.
Venez partager ce moment de convivialité qui nous rapproche.
Pour les personnes non résidantes de la commune, il sera demandé 7 €.
Les inscriptions se font, par le biais du bulletin ci-joint, merci de le retourner avant le **vendredi 7 juillet 2023** pour faciliter la gestion de cette journée.
Le paiement s'effectuera sur place le jour du barbecue.
Nous vous rappelons de bien vouloir apporter vos couverts, assiettes et verres.

IV - Nouvelle obligation déclarative "GMBI"

Depuis janvier 2023, tous les propriétaires doivent renseigner la situation d'occupation de leur(s) logement(s).
La déclaration consiste à indiquer :
- à quel titre les locaux sont occupés (résidence principale ou secondaire)
- et, quand ils ne sont pas occupés par eux-mêmes, l'identité des occupants (ou la vacance du bien) ainsi que les loyers.

Cette déclaration est à effectuer à partir de votre espace personnel sur le site impots.gouv.fr OU par téléphone au 0809 401 401 OU en vous rendant auprès de votre centre des Finances Publiques.
Les espaces France Services peuvent vous accompagner également dans cette démarche**. Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour effectuer votre déclaration**.

Vous pouvez retrouver la commune :

Sur le site internet
http://mairiedevilliers-vineux.e-monsite.com/

sur Instagram
VILLIERSVINEUX

et Facebook

Horaires d'ouverture :
Mardi de 9h00 à 11h45 et de 15h00 à 18h00 - Jeudi de 10h00 à 11h45 et de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 11h30

…/…

BULLETIN D'INSCRIPTION 14 JUILLET 2023

A RETOURNER AVANT LE 7 JUILLET 2023 (Boite aux lettres de la mairie)

Nom : _____ Prénom : _____

S'inscrit pour le barbecue du 14 juillet 2023 :

Nombre de participants de plus de 12 ans habitant la commune : _____

Nombre de participants de moins de 12 ans : _____

Nombre de participants non résidants _____x 7 € = _____€ **- Participation à régler le 14 juillet**

…/…